

**ASSEMBLEE GENERALE AVB DU VENDREDI 18 JUIN 2004 A ST-PREX**  
**Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin**  
**ST-PREX**

**PROCES-VERBAL**

---

Le Président Central, M. Franz Kneubühler, ouvre l'Assemblée à 19h50 et salue les délégués des clubs convoqués. Il remercie le club de St-Prex Basket pour l'organisation de la soirée ainsi que M. Gigon, Municipal de la Commune pour l'apéritif qui sera offert en fin d'Assemblée.

M. F. Kneubühler donne la parole à M. Gigon.

M. Gigon souhaite la bienvenue à tous et remercie le club de St-Prex Basket pour leur invitation.

M. F. Kneubühler remet au club de St-Prex et à M. Gigon, Municipal un fanion souvenir.

M. Franz Kneubühler salue la présence de :

Monsieur Marcel Pasche, membre d'honneur

Monsieur Michel Bendayan, Président de l'Association Genevoise de Basketball

Se sont excusés :

M. Willy Ueltschi, Secrétaire Générale de la FSBA

Mme Eliane Rolaz, membre d'honneur

Mme Dominique Leemann, membre d'honneur

M. Raymond Vincent, membre d'honneur

M. Jean Neuhaus, membre d'honneur

M. Jean-Claude Stucki, membre d'honneur

Clubs BC Aigle et Basket La Tour

**1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE**

Clubs convoqués :

27 clubs actifs

**Clubs présents :**

**22 clubs présents avec droit de vote**

3 clubs avec 1 voix

carton de vote jaune

19 clubs avec 2 voix

carton de vote vert

**Total des voix : 41**

Clubs présents sans droit de vote

2 clubs : Basket Eclépens et BBC Rosay

Clubs absents

3 clubs : BC Aigle (excusé)

Basket La Tour (excusé)

Espérance Pully

**2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. F. Kneubühler demande de rajouter après le point no 7 :

**Point no 8 « Conférence Ouest »**

Les autres points no 8 – 9 – 10 et 11 sont décalés.

**3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS**

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB.

Nomination des scrutateurs :

M. Olivier Logoz (Saint-Prex BBC)  
Mme Friedrich (Nyon Basket Féminin)

#### **4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2003/2004**

Les rapports du Président Central, de la Sous-Commission Minis, des dérogations et de la Commission de Recours ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation.

Les rapports de la Commission des Arbitres et de la Commission Technique ont été distribués à l'entrée.

Les rapports de la Sous-Commission des Entraîneurs et de la Commission de Discipline et Protêt n'ont pas été envoyés.

- a) Président Central
- b) Commission des Arbitres
- c) Commission Technique
- d) Sous-Commission des Sélections
- e) Sous-Commission Minis
- f) Sous-Commission des Entraîneurs
- g) Dérogations (Comité Central)
- h) Commission Discipline & Protêt
- i) Commission de Recours

Aucune intervention.

#### **5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB**

Accepté à l'unanimité.

#### **6.- ELECTIONS STATUTAIRES**

##### **COMITE CENTRAL**

M. F. Kneubühler annonce deux démissions :

- M. Michel Fortin, Responsable des homologations
- M. Franz Kneubühler, Président Central

Le Comité Central AVB propose :

<b>Président Central</b>	<b>M. Yves MEYLAN</b>
<b>Vice-Président</b>	<b>M. Nicolas BOURQUIN</b>
<b>Trésorier</b>	<b>M. Jean-Marc BOOG</b>
<b>Président Technique</b>	<b>M. Michel BERTHET</b>
<b>Vice-Président Technique</b>	<b>M. Michel VOIDE</b>
<b>Calendrier</b>	<b>M. José FERNANDEZ UTGES</b>
<b>Homologations</b>	<b>M. Roland BANDI</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Mme Marie-José MEYER</b>

MM. Yves Meylan, Nicolas Bourquin et Michel Voide se présentent.

M. F. Kneubühler demande aux délégués si quelqu'un est intéressé à un poste du Comité Central.  
Pas d'intervention.

**Les membres du Comité Central sont élus avec les applaudissements.**

##### **COMMISSION DES ARBITRES**

**M. José GONCALVES a été réélu Président des Arbitres par l'Assemblée de la Commission des Arbitres.**

##### **COMMISSION DISCIPLINE & PROTET**

M. F. Kneubühler rappelle l'art. 34.2 des statuts centraux.

Il annonce les démissions de :

- M. Gérard Clot, Président

- M. Antoine Regillo, membre
- M. Michel Voide, suppléant

Il cite les membres qui se représentent :

- Mme Marie-Rose Fernandez, membre
- M. Alexis Margot, suppléant
- M. Jean-Claude Stucki, suppléant

Nouvelles candidatures :

Poste président : M. Jean-Paul Mirgaux

Poste membre : M. Yves Marschall

M. J.P. Mirgaux informe qu'il a formé une équipe et propose de nouveaux membres. :

M. Luc Anex (Président de club)

M. Michael Haroun (joueur)

M. Luca Gradassi (entraîneur)

#### **ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANT UN PRESIDENT DE CLUB**

##### 1<sup>ère</sup> votation

Mme Marie-Rose Fernandez (Esp. Pully) 16 voix

M. Luc Anex (Echallens Basket) 16 voix

9 abstentions

##### 2<sup>ème</sup> votation

Mme Marie-Rose Fernandez (Esp. Pully) 16 voix

M. Luc Anex (Echallens Basket) 16 voix

M. Luc Anex retire sa candidature.

**Mme Marie-Rose Fernandez est réélue.**

MM. Michael Haroun et Jean-Paul Mirgaux retirent leur candidature.

#### **MEMBRE REPRESENTANT UN ARBITRE**

**M. Yves Marschall seul candidat représentant un arbitre est élu.**

M. Luc Anex propose une pause de 15 minutes de réflexion.

La séance est interrompue à 20h25.

Reprise de la séance à 20h35.

Le Comité Central propose d'élire 4 personnes pour compléter cette commission.

La commission formée de 3 membres et de 3 suppléants choisira lors de leur 1<sup>ère</sup> réunion un(e) Président(e) intérim.

**La proposition est acceptée à la majorité.**

#### **NOUVELLES CANDIDATURES**

##### Votation

**M. Alexis Margot** 2 voix **est réélu suppléant**

M. Jean-Claude Stucki 0 voix n'est pas réélu

**Mme Karen Bouvier** 25 voix **est élue membre**

**M. Michel Pasche** 12 voix **est élu suppléant**

**M. Luc Anex** 23 voix **est élu suppléant**

La nouvelle commission sera composée de :

**Mme Marie-Rose FERNANDEZ** **membre**

**M. Yves MARSCHALL** **membre**

**Mme Karen BOUVIER** **membre**

**M. Luc ANEX** **suppléant**

**M. Michel PASCHE** **suppléant**

**M. Alexis MARGOT** **suppléant**

#### **COMMISSION DE RECOURS**

M. F. Kneubühler cite les membres qui se représentent :

**Président**  
**Vice-Président**  
**Suppléant**

**M. Didier JAQUEROD**  
**M. Daniel HENRIOD**  
**M. Raphaël DONNAT**

**sont réélus avec les applaudissements.**

Démission : M. Stephane BOTTALI, membre.

**M. Luca GRADASSI se propose comme membre.**  
**Il est élu à la majorité.**

#### **VERIFICATEURS DES COMPTES 2004/2005**

ECHALLENS BASKET a terminé son mandat.

BBC COSSONAY passe rapporteur.

NYON FEMININ passe membre

**BC BELMONT se propose comme suppléant.**

**Accepté à l'unanimité.**

### **7.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS**

#### **DEMANDE D'ADMISSION**

**Aucune.**

#### **DEMISSION**

**Aucune.**

#### **CHANGEMENT DE NOM**

Ancien nom : CS Denges

**Nouveau nom : DEL BASKET (Denges-Echandens-Lonay)**

**Accepté à l'unanimité.**

### **8.- CONFERENCE OUEST**

M. F. Kneubühler demande d'accepter les nouveaux Règlements de la Commission de Discipline et Protêt et de la Commission de Recours de la Conférence Ouest qui entreront en vigueur dès la saison prochaine. La CDP et la CR de l'AVB utiliseront les mêmes règlements pour les championnats vaudois dans un but d'uniformisation et de simplification.

**Accepté à la majorité.**

M. F. Kneubühler donne la parole à M. Michel Bendayan, Pdt de l'ACGBA.

M. M. Bendayan explique le fonctionnement des championnats Jeunesse de la Conférence Ouest et répond aux diverses questions.

### **9.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations**

#### **PROPOSITION DES CLUBS**

##### **CS DENGES**

#### **1) MINIME EVOLUANT EN BENJAMIN**

M. L. Gradassi (Pdt Denges) donne quelques explications sur la proposition de modification de l'article 3.20.7.

L'article ayant été abrogé dans le Règlement Technique AVB, M. Michel Berthet (PDT Technique AVB) propose de créer un nouvel article dans ce sens.

M. L. Gradassi demande un vote de principe.

**La proposition est acceptée à la majorité.**

#### **2) COMMISSION DE DISCIPLINE ET PROTET**

Les propositions concernant les modifications du Règlement de la Commission Discipline et Protêt sont retirées.

#### **3) FAUTES TECHNIQUES**

**Art. 12.2 nouveau (voir annexe)**

Après discussions, on suggère que la nouvelle Commission de Discipline et Protêt étudie pour la prochaine Assemblée Générale AVB une proposition qui va dans ce sens là.

**PROPOSITION DU COMITE CENTRAL****DIRECTIVES TECHNIQUES**

M. M. Berthet informe que les directives techniques qui ont été envoyées aux clubs et publiées sur le site n'étaient pas les bonnes.

Quelques modifications devront être effectuées.

**NOUVEAU REGLEMENT TECHNIQUE AVB**

M. M. Berthet informe que tous les articles qui faisaient « doublon » avec les directives de la Conférence Ouest ont été supprimés.

Il donne quelques explications au sujet des modifications.

**Minimes et Ecoliers**

Tous les articles concernant les Minimes et Ecoliers sont supprimés et seront mis dans des directives.

Quelques modifications sont demandées par les clubs :

**Art. 1.3**

M. M. Berthet précisera :

**Délai inscriptions des équipes : 20 juin**

**Délai inscriptions des autres formulaires : 30 juin**

M. L. Gradassi demande d'avancer la date de l'Assemblée Générale de l'AVB.

M. Y. Meylan (Vice-Président AVB) informe que la date sera avancée dans la mesure du possible.

**Art. 1.5**

Les clubs informent qu'ils n'ont pas encore reçu les calendriers de la Ligue nationale et ne peuvent pas programmer les matchs Jeunesse.

M. Y. Meylan propose aux clubs de mettre dans leur desiderata « pas de match de championnat Jeunesse lors des matchs de Ligue nationale »

**L'article 1.5 sera abrogé.**

**Art. 1.15**

On relève que les jeunes qui suivent le cours Basket pour enfants ne sont pas toujours des personnes majeures.

L'article sera modifié de la façon suivante :

**« Les équipes Minimes et Ecoliers » doivent être accompagnées d'une personne majeure »**  
au lieu de licencié majeur.

**Retrait d'équipe**

M. Michel Pasche (Pully Basket) demande des renseignements au sujet des émoluments « Retrait d'équipe »

M. M. Berthet propose de rajouter dans les directives :

**Retrait d'une équipe après publication du calendrier provisoire Fr.1'000.—**

**Votation du nouveau Règlement Technique AVB**

**Le nouveau Règlement Technique AVB avec les modifications est accepté à la majorité.**

**Officiel de table – 2<sup>ème</sup> ligue cantonale masculine**

M. J. Alder (BBC Cossonay) demande quelle est l'obligation de l'officiel des 24 secondes.

M. M. Berthet confirme que si le club recevant n'a pas d'officiel des 24 secondes, le match est déclaré injouable et sera perdu par forfait.

**Cours O.T. AVB**

M. J. Goncalves (Pdt de la CA) rappelle que les cours peuvent être organisés par les clubs et annoncés à la Commission des Arbitres.

Cours O.T. FSBA

M. J. Goncalves informe que les cours pour les candidats seront organisés par la CFA par M. Eric Bertrand au mois de septembre 2004.

**10.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS**

Aucune proposition.

**11.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2005**

**Blonay Riviera Basket** propose leur candidature.

**Elle est acceptée avec les applaudissements.**

APC 2004

M. F. Kneubühler annonce la date et le lieu :

**- 24 novembre 2004 à Maillefer (Lausanne)**

**12.- DIVERS****PARLEMENT FSBA**

M. F. Kneubühler annonce que l'AVB a droit à 7 représentants.

Il informe que le Comité Central AVB a contacté plusieurs clubs et cite les noms de ceux qui participeront à ce parlement :

Mme Catherine GERBER (Lausanne-Ville/Prilly Basket)

M. André STUCHELI (Echallens Basket)

M. Luis MISIEGO (Morges Basket)

M. Jean-Denis BRIOD (Pully Basket)

Mme Catherine FRIEDRICH (Nyon féminin)

M. Michel BERTHET (représentant du Comité Central AVB)

Le Comité Central est en attente encore de la réponse d'une 7<sup>ème</sup> personne pour compléter les délégués de l'AVB.

La fonction de délégué au Parlement FSBA est nominative et les personnes ne sont pas remplaçables en cours de saison par une personne du même club ou autre (aucune procuration possible).

M. F. Kneubühler explique qu'aucun article n'est prévu dans nos statuts et que, pour cette saison, le Comité Central a choisi les clubs.

Un article sera créé pour la prochaine Assemblée Générale AVB, comme suit :

« L'Assemblée Générale élit les représentants au Parlement de Swissbasket »

M. M. Berthet informe que le Comité Central AVB organisera une réunion avant la 1<sup>ère</sup> Assemblée de Swissbasket avec les personnes concernées.

**CASE POSTALE AVB**

M. F. Kneubühler annonce un changement du numéro **dès le 1<sup>er</sup> août 2004** :

- **Case postale 20 – 1000 Lausanne 12**

**CLUBS JUBILAIRES**

M. F. Kneubühler annonce les clubs jubilaires 2004 :

20 ans	SAINT-PREX BBC
25 ans	BASKET LA TOUR
35 ans	ECHALLENS-BASKET-EBC
35 ans	ESPERANCE SPORTIVE PULLY
45 ans	BC AIGLE
75 ans	YVERDON BASKET

**PALMARES DES CLUBS VAUDOIS – SAISON 2003/2004**

M. F. Kneubühler cite les titres vaudois et distribue les fanions.

Les clubs sont félicités avec les applaudissements.

### **PRIX MEILLEURE EQUIPE ESPOIR ROMANDE ANNEE 2003**

M. F. Kneubühler annonce que la Fondation de l'Aide sportive suisse a décerné le prix à l'équipe junior féminine d'Espérance Pully.

Le club est félicité avec les applaudissements.

### **HOMOLOGATIONS**

M. M. Fortin responsable de l'homologation informe qu'il va envoyer les émoluments du 2<sup>ème</sup> tour et donnera un délai de 10 jours pour les contestations.

### **CALENDRIER**

#### Championnats seniors masculins

Mme C. Gerber (Pdte LV/Prilly) demande deux tours pour les championnats seniors masculins.

M. J. Fernandez responsable du Calendrier ne peut pas répondre avant les inscriptions d'équipes.

M. Fortin communique :

#### Promotion

2LCM en 1LNM : Echallens-Basket-EBC - Rolle Basket

3LCM en 2LCM : PM Lausanne – Epalinges 2

4LCM en 3 LCM : La Tour II – Nyon II

### **SOUS-COMMISSION MINI**

M. R. Bandi (Pdt de la SC Mini) informe qu'une assemblée devait être organisée avec les responsables Minis et les dirigeants de club avant la fin de cette saison.

Le projet n'étant pas encore prêt, elle sera organisée au début de la saison prochaine.

Il annonce qu'il y aura des modifications dans le règlement et donne quelques explications.

M. M. Berthet propose de supprimer la Sous-Commission Mini et de la remplacer par une Sous-Commission de formation et de promotion et donne quelques explications.

Après discussions, on propose de garder la Sous-Commission pour la saison prochaine et de rediscuter de ce projet à la prochaine Assemblée Générale.

### **SELECTIONS**

M. M. Berthet annonce qu'il va créer une sélection minime filles pour la saison prochaine.

Mme C. Bovard (Pdte Belmont) demande s'il y a des entraîneurs pour les sélections.

M.M. Berthet informe qu'il y aura quelques changements.

### **MEMBRE D'HONNEUR**

M. Michel Berthet propose de nommer M. Franz KNEUBÜHLER, membre d'honneur de l'AVB. Accepté avec les applaudissements.

M. Franz Kneubühler remercie les délégués.

### **COMMISSION DES ARBITRES**

M. J. Goncalves annonce :

#### Cours avant saison des arbitres

- 6 septembre 2004

#### Cours formation « REF »

- 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre 2004

4 ou 5 cours seront organisés et répartis dans le canton selon les inscriptions.

#### Cours de formation d'arbitre régional

Les cours débiteront le 17 janvier 2005

#### Cours OT FSBA

- mi-septembre 2004

Le cours sera donné par M. E. Bertrand.

#### Cours OT AVB

M. J. Goncalves informe que la Commission des Arbitres est à disposition pour les cours OT AVB.

#### Arbitrage REF

M. J. Goncalves annonce qu'il s'occupera de la formation des arbitres REF et demande aux clubs de lui communiquer les noms des responsables de l'arbitrage REF de leur club.

Cas CDP

M. C. Santi (Renens Basket) informe que les décisions ont été envoyées par e-mail et relève un vice de forme.

M. F. Kneubühler lui suggère d'écrire à la Commission de Recours.

M. Y. Meylan remercie M. M. Fortin, homologateur pour son travail accompli durant les 6 saisons.

Il est félicité avec les applaudissements.

M. F. Kneubühler lève la séance à 22h40 et invite les délégués à l'apéritif offert par la Commune de St-Prex.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

8.7.2004/mjm